

William Davis, 25 ans de vie politique

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a annoncé, le 8 octobre, qu'il prendra sa retraite dès que son parti lui aura trouvé un successeur, vraisemblablement d'ici le mois de janvier prochain.

M. Davis met ainsi fin à une carrière politique de 25 ans, dont treize à titre de premier ministre de la province.

Il a invoqué la nécessité de renouveler la direction du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario comme raison de sa démission.

« Il eût été facile, a dit le premier ministre provincial, de tout simplement poursuivre, mais je crois qu'à long terme il est plus responsable de ma part de céder la direction du parti, alors qu'il est encore populaire et dynamique, à mon successeur. »

D'ailleurs, sa philosophie en est une de pragmatisme autant de gauche que de droite. Elle se marie bien au nom paradoxal de Parti progressiste-conservateur. M. Davis estime, en effet, que le changement doit s'adapter à la situation ou aux électeurs.

Ainsi, l'un de ses premiers gestes d'importance comme premier ministre, fut d'annoncer, en 1971, que les écoles privées de la province d'Ontario ne recevraient aucune subvention additionnelle du gouvernement.

Les années Davis ont également connu l'arrêt de la construction de l'autoroute Spadina, dans la ville de Toronto en 1971; la baisse de l'âge minimum pour consommer des boissons alcoolisées, de 21 à 18 ans, puis sa hausse à 19 ans; le permis de vente de bière aux événements sportifs à Toronto, Ottawa et Hamilton; le contrôle du coût des loyers en 1975 et les restrictions salariales pour les employés du secteur public ontarien en 1982.

Le gouvernement de M. Davis a aussi repris l'exploitation de trois compagnies de fiducie dont l'administration était controversée. Les services en français au niveau de la juridiction, dans les écoles et les services publics, se sont multipliés. M. Davis avait promis une loi garantissant le droit d'étudier en français, mais cette loi n'a cependant pas encore été votée.

En 1981, M. Davis a joué un rôle de premier plan dans l'entente constitutionnelle en ce qui concernait le rapatriement de la Constitution. Il s'est efforcé de convaincre les huit premiers ministres provinciaux qui s'y opposaient de revenir sur leurs décisions.

En juin 1984, M. Davis annonçait l'extension du financement, à même les fonds publics, de la 11^e à la 13^e année d'étude dans le réseau des écoles privées



William Davis

de l'Ontario. Il revenait ainsi sur une déclaration faite en 1971, peu après son accession au pouvoir, annonçant alors une coupure de subventions.

En août 1984, M. Davis apportait officiellement son soutien au leader conservateur fédéral, Brian Mulroney, mais rejetait la requête de ce dernier qui lui demandait de proclamer bilingue la province de l'Ontario.

Cet avocat de 55 ans a dû user de perspicacité durant ses treize ans au pouvoir.

La force de M. Davis résidait en sa capacité de deviner le moment propice à tout changement pouvant être fait sans heurter les valeurs traditionnelles de ses supporters. Il adaptait ainsi son image à l'époque.

La plupart des gens qui le connaissent s'entendent pour dire qu'il possède des valeurs bien ancrées et conserve l'estime des citoyens.

M. Davis a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de l'Ontario à l'élection générale du 11 juin 1959, et devenait, trois mois plus tard, le plus jeune ministre de l'Éducation dans l'histoire de la province.

Il s'est illustré à ce titre en se faisant le maître d'œuvre du regroupement des commissions scolaires de la province, créant le réseau de conseils scolaires qui existe aujourd'hui, et en mettant d'autre part sur pied les collèges communautaires d'arts appliqués et de technologie.

M. Davis continuera de représenter sa circonscription de Brampton, en banlieue de Toronto, jusqu'à la prochaine élection générale. Il a déclaré qu'il n'avait aucun projet précis quant à une nouvelle carrière.

Ambassadeur au désarmement

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, vient d'annoncer la nomination de M. Douglas Roche au poste d'ambassadeur au désarmement.

Né à Montréal (Québec), le 14 juin 1929, M. Roche a déjà travaillé comme journaliste et conférencier avant d'entrer au Parlement.

- De 1965 à 1977, il a occupé la fonction de rédacteur en chef et fondateur du *Western Catholic Reporter* d'Edmonton.

- Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1972, il y a représenté la circonscription d'Edmonton-Strathcona.

- De 1977 à 1979, M. Roche a été porte-parole du Parti progressiste-conservateur pour les questions de politique extérieure.

- En 1979, il est devenu président du comité du caucus progressiste-conservateur chargé des Affaires extérieures et, la même année, il a été nommé secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il a aussi été délégué du Canada à la 34^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

- De 1980 à 1984, il a occupé les fonctions de président international de l'Association internationale des parlementaires pour un ordre mondial.

- En 1980, il a été nommé vice-président du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud.

- En 1982, il a été consultant de la délégation canadienne à la deuxième Session extraordinaire des Nations unies consacrée au désarmement.

- En 1983, il est devenu récipiendaire du prix de la paix décerné par le Mouvement canadien pour une fédération mondiale.

- En 1984, il a été élu président de l'Association canadienne pour les Nations unies.

En tant qu'ambassadeur, M. Roche représentera le Canada aux réunions internationales où il est question de contrôle des armements et de désarmement, et tout particulièrement à la première Commission de l'Assemblée générale des Nations unies et à la Commission du désarmement des Nations unies à New York. Il pourra également assister à certaines réunions de la Conférence du désarmement à Genève, M. Alan Beesley demeurant toujours le représentant permanent du Canada auprès de la conférence. M. Roche sera en outre la principale personne-contact pour les organisations non gouvernementales et les personnes intéressées par le contrôle des armements et le désarmement. Ainsi, il prononcera des conférences dans les diverses régions du pays pour expliquer la position du Canada et le travail effectué au sein des instances inter-